



proximité

fraternité



égalité

indépendance

liberté

REUNION DU CONSEIL CITOYEN EN DATE DU 2 Juin 2016 à 18H30

DIFFUSION ET FEUILLE DE PRESENCE DU JOUR

Nom	Prénom	Diffusion	Présent	Absent non excusé	Excusé	N° Tél	email
ABED	Yamina	X	X				Y.ABED@mairie-narbonne.fr
ALVAREZ	Jean-Marc	X	X				JM.ALVAREZ@mairie-narbonne.fr
FADDA	Lucie	X					L.FADDA@mairie-narbonne.f
MACE	C	X					C.MACE@mairie-narbonne.fr
KHADRI	Aïcha	X	X			06 47 97 36 11	a.khadri@mairie-narbonne.fr
BEN ACHOUR	Shiraz	X				-	Diffusion via KHADRI Aïcha
BARRAU	Danielle	X			X	04 68 41 48 13	danielle.barrau@sfr.fr
BOUDET	Anna	X	X			06 15 24 79 61	reneboudet@neuf.fr
MIGNARD	Bernadette	X		X		06 87 45 26 84	bernadette.mignard@sfr.fr
BOUNOUA	Youssef	X		X			
DEOLA	Michel	X	X			06 88 32 40 24	micheldeola@free.fr
SALUDAS	Gilbert	X	X			06 71 08 01 70	pouliquen_florence@orange.fr
FERRANDO	Jean-Luc	X	X			04 68 41 76 97	Jeanluc.ferrando@sfr.fr
RUBIO	Thierry	X	X			04 68 41 00 72	rubio.thierry@orange.fr
FOURTY	Jean-Pierre	X		X		04 68 41 00 72	jp.fourty@orange.fr
Ass. Trousse d'Ecolier Mme LAHRIGA K.		X		X		06 52 26 29 53	troussedecolier@gmail.com
Auxiliaire de vie Mme BARTHELEMY		X		X		06 65 14 27 07	x.armedu11@hotmail.fr
Asso. Contre le racisme M. CAZANAVE	Alain	X		X		06 07 65 91 81	dominiquec11@aol.com
Immo SPHERE Sud Mme. MERESSE	Peggy	X		X		06 61 64 93 16	peggyswz@hotmail.fr
Asso. APESER Mme AMOROS	Pascale	X		X		04 68 41 55 17 06 33 66 67 77	pascale.amoros@gmail.com
Asso l'Arche M. BOUAZIZ	Tayeb			X		06 95 18 54 77	tayeb.bouaziz@outlook.fr
France Rayons Soleil Mme CHARLES	Béa	X		X		06 69 60 21 69	francerayonsdesoleil@gmail.com
SANTAMARIA	Laurent	X	X			06 14 76 39 57	slbemea@wanadoo.fr

COUDERT	Anne-Marie	X		X		06 71 22 92 31	
CAUMES	Patrick	X		X		06 07 56 20 08	patrickcaumes@hotmail.fr
MUNOZ	Jean-Paul	X		X		06 07 84 16 38	jeanpaul.munoz@orange.fr
LASO	Bruno	X	X			07 81 27 49 48	brunolaso@gmail.com
MOUNSIF	Choukri	X		X			chemoun@free.fr
AZEMA	Alain	X	X				al.azema@laposte.net
BERKER	Jean-Pierre	X		X			jpbercker@gmail.com
HUMMEL	Jean	X	X				Diffusion par Bruno LASO
DELPECH	Cyril			X		04 68 42 18 43	Non communiqué
MAG Presse				X		04 68 42 14 60	Non communiqué
L'Epi d'Ovalie				X		04 68 42 15 01	Non communiqué
BONAFoux	Christian			X		Non communiqué	Non communiqué
FABRE	Mélanie			X		06 09 17 15 68	Mel.corsica@hotmail.fr
CABROL	Daniel	X		X		07 82 37 70 01	contact@pizzeria-latuilerie.fr
JEANTAUD	Gary	X	X			07 87 93 31 64	g.v.laverie@orange.fr

SUJETS TRAITES LORS DE LA REUNION

Sujets évoqués

Bruno LASO, le coordonnateur accueille les membres présents et les remercie de leur disponibilité. Il remercie également les permanenciers ainsi que M. RICARD, Directeur de la Tranquillité Publique de la Ville qui est venu ce soir nous rencontrer et nous répondre aux interrogations des CC.

M. RICARD distingue le service de la Tranquillité Publique avec la Police Municipale et la Vidéosurveillance. Au total 50 personnes sont actives, 5 policiers municipaux de plus cette année et l'an dernier. La Police municipale compte 40 agents (pour 110 agents au Commissariat de Police et 15 en Gendarmerie). Le service dépend des dotations de l'Etat (en baisse), le budget est donc plus difficile à boucler mais la collectivité a fait le choix d'augmenter chaque année les effectifs pour river à 55 agents en fin de mandat. Les agents travaillent entre 7H et 21 H en hiver – 6j/7 et entre 7H et 24H l'été. 2 à 4 équipes sont ainsi réparties sur le terrain. M. RICARD précise qu'il s'agit d'une police de prévention et non de répression. A ce sujet, le CC fait remarquer à M. RICARD sur la prévention faite sur l'Ave Anatole France que les profils d'utilisateurs sont différents entre les horaires à 10H00 le matin et 21H00 le soir. M. RICARD précise que l'an passé, 40000 procès-verbaux ont été dressés. La vidéo surveillance a les mêmes horaires que la PM avec 31 caméras. La Ville a en projet 23 caméras supplémentaires d'ici courant 2017. Un léger décalage est observé du fait de l'attente de financements de l'Etat qui laisse un peu plus de 40% en quote part communale. Une caméra coûte environ 15000 € + coût de fonctionnement.

Choix des emplacements des caméras :

- 1- Sur recommandation du commissariat et de la PM.
- 2- Selon stratégie d'implantation au regard des délits observés (Robine, circulation, collèges, Lycée...).

Sur notre quartier, actuellement 3 caméras sont en place (Anatole, maison des services et Pompidor). En projet : Ave de Bordeaux, Pompidor, Ave de la Journe et sur Domitia. Le Conseil Citoyen demande que des caméras puissent être installées à côté du Boulodrome du Saxo et Rue du Pic de Nore. M. RICARD, explique concrètement combien certains emplacements ne font en fait que déplacer les problèmes observés que de quelques mètres à l'abri de la surveillance des caméras. M. ABED

demande si des contrôles de Police à répétition ne seraient pas plus judicieux. M. JEANTAUD demande également que les horaires de contrôles puissent être modifiés pour créer un effet de surprise. M. RICARD précise que la PM est disponible au téléphone en cas de tapage ou de bruit au 04.68.90.26.50.

Présence PM demandé par certains membres du CC, au niveau de la Place des Pyrénées où les fréquentations des abords le soir se dégradent fortement (vitesses véhicules, bruit, stationnement en double file...), ainsi que le passage de la PM sur les quartiers résidentiels (Crabit, les Amarats entres autres). M. RICARD répond observe qu'il y a des vagues de cambriolages, mais que peu d'arrestations ont eu lieu en relation avec des vols révélés.

M. ALVAREZ pose la question de la vidéosurveillance mobile. La Mairie de NARBONNE a acheté un drone pour la surveillance des bâtiments et ouvrages communaux mais cette utilisation est très délicate à appliquer au cas de la vidéosurveillance pour des questions de sécurité.

Suite aux contrôles de vitesse le soir, M. RICARD fera un retour au CC.

M. RICARD est remerciement chaleureusement par les membres du CC pour son intervention explicite.

Mme ABED précise qu'une restitution du séminaire est programmée le 22 juin. Fin juin, aura lieu la mise en route des commissions inter conseils citoyens. Mme KHADRI annonce également que les services techniques font appel au CC pour une réunion sur site à l'angle de la rue Marat et de la rue Louise Michel pour discussion autour du projet d'aménagement, date prévue le 22/06 entre 16 et 18H00.

Mme KHADRI passe ensuite en revue les différentes réponses apportées aux interrogations du CC :

- 1- Projet marché artisanal : pas d'avancement suite à la démission de Marie Laure JUIN IMBERT. C'est un sujet à réactiver.
- 2- Projet de maison de santé pluridisciplinaire à l'étude : suit son cours.
- 3- Accueil des personnes à mobilité réduite et en particulier en fauteuil roulant sur les animations festives de Barques en scène : pas de réponse apportée depuis septembre 2015.
- 4- Tranquillité Publique et cambriolages observées, vidéosurveillance : intervention de M. RICARD ce jour.
- 5- Cohérence passage piéton sur Anatole France face à la pizzeria « Chez Manon » : avis défavorable du service voirie.
- 6- Réfection des passages piétons : les plus défraîchis seront repris au mois de juin 2016.
- 7- Problèmes de vitesse excessives avec demandes de limitation sur Anatole France à 40km/h, Rd Pt des Elysiques vers MDS : 40 km/h+ ralentisseurs, Rue Gounot et Avenue St-Augustin, Rue du Bigaradier : 40 km/h + ralentisseurs. Le service voirie répond qu'en agglomération la vitesse est limitée à 50 km/h sauf mentions contraires. Il n'existe pas de limitation à 40 km/h sur le centre-ville. Les zones 30 sont implantées lorsque des dispositifs sont placés pour réduire la vitesse. Les panneaux n'ont qu'un effet dissuasif. Plusieurs membres du CC ne sont pas satisfaits de la réponse apportée. En effet, aucune solution n'est trouvée aux problèmes de vitesses excessives relevées !
- 8- Questionnement sur aménagement programmé au niveau de la Rue de l'Oranger, construction de plus de 40 maisons et voie de circulation réduite au passage d'un seul véhicule. Quel plan de circulation sera adopté : le service de voirie répond qu'en partie haute la rue de l'Oranger sera recalibrée avec élargissement et création d'un éclairage publique, mais pas d'échéancier de réalisation prévu à ce jour. M. SANTAMARIA précise aux services de la Mairie et aux élus que les maisons et les aménagements sur cette rue ont débuté et qu'il

est surprenant de ne pas avoir mis en place un échéancier de réalisation pour cet aménagement.

- 9- Travaux récents (S. CASTAN ; St-AUGUSTIN...), réhabilitation de voirie dégradée, qu'envisagent les services Techniques ? : Le service voirie répond que le pôle réglementaire de l'espace public reste vigilant et dépêche un technicien pour contrôler que les entreprises de chantiers qui ont dégradés les voiries prennent en charge leur réhabilitation.

Le coordonnateur remercie la présence de tous et lève la séance à 20H25 en précisant qu'en, juillet et août 2016, il n'y aura pas de réunion du CC.

Dressé par Laurent SANTAMARIA